



FLASH INFO



Dans ce numéro

Le PNRR2

Principaux intervenants Objectifs

- PNRR2 en chiffres
- Impacts socio économiques

Le Ministre de l'Équipement et du Transport a rappelé à plusieurs reprises les orientations stratégiques qui inscrivent les routes rurales dans le registre des investissements prioritaires et complémentaires des grands projets structurants du Royaume. Il a réitéré aussi la nécessité de poursuivre l'effort de désenclavement engagé par le gouvernement depuis 1995. En effet, les résultats significatifs et les impacts socio-économiques très positifs obtenus après la réalisation du premier Programme National des Routes Rurales (1995-2005) portant sur la réalisation de 11.236 km, ont conduit au lancement du second Programme National des Routes Rurales (PNRR2).

PRINCIPAUX INTERVENANTS

DR	DRET/DPET	<p>La Direction des Routes assure le rôle de maître d'ouvrage et ordonnateur (financement FSR/BG) et la maîtrise d'ouvrage déléguée (Financement CFR).</p> <p>La maîtrise d'œuvre est quant à elle assurée par les 16 DRET (Directions Régionales de l'Équipement et du Transport) et 37 DPET (Directions Provinciales de l'Équipement et du Transport)</p>											
	UGP	<p>L'UGP a été créée en 2006 en tant que division de la DR et est soutenue par les divisions (CNER, DPP, DAT, DOA...). <u>Son rôle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordinateur du Programme durant sa réalisation tout en respectant les procédures, les normes techniques, environnementales et sociales ainsi que l'enveloppe des fonds disponibles. • interface entre la Direction des Routes avec ses services extérieurs (DRET/DPET) et la CFR ainsi que les bailleurs de fonds et les partenaires. • guichet unique pour tous les intervenants au PNRR2 											
	Appuyée par l'AT Louis Berger	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de la DR dans la gestion du programme dans tous ses aspects ; • Mise en place et gestion d'un système informatique de suivi de l'avancement du PNRR2; • Assistance à la DR et aux DRET/DPET sur des questions techniques spécifiques; • Renforcement des compétences du personnel de la DR et de l'UGP; • Appui à l'expertise des aspects sociaux et environnementaux de l'exécution du PNRR2. 											
	CFR	<p>La CFR est un établissement public crée le 21 avril 2004 en vertu de la loi n°57.03. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'Équipement et du Transport et dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.</p> <p>Sa mission: rechercher et mobiliser les ressources de financement en vue de participer à la réalisation des programmes de construction, d'aménagement, d'entretien, de maintenance, d'adaptation et d'exploitation du réseau routier. Lesdites ressources à mobiliser peuvent être d'origines diverses : versements du budget ; produits des emprunts ; avances remboursables du trésor et des Collectivités Locales ; versements des Collectivités Locales ; dons et legs ; toute autre recette qui peut lui être affectée selon la réglementation en vigueur.</p>											
PARTENAIRES	Ministère de l'Intérieur (DGCL et CL)	<ul style="list-style-type: none"> • 16 conseils régionaux, • 59 conseils provinciaux, • 954 communes, <p>financement global (15%) : approche participative et partenariat conventionné.</p>											
	Ministère de l'Économie et des Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du Budget • Direction du Trésor et des Finances Extérieures 											
	Les bailleurs	<p>Le PNRR2 est financé par une douzaine de bailleurs de fonds</p> <table border="0"> <tbody> <tr> <td>• Fond Hassan II</td> <td>• AFD</td> <td>• Fond OPEP</td> <td>• FADES</td> </tr> <tr> <td>• Banque Mondiale</td> <td>• BAD</td> <td>• Coopération Italienne</td> <td>• JICA</td> </tr> <tr> <td>• BEI</td> <td>• Fond Koweïtien</td> <td>• Commission Européenne</td> <td>• BID</td> </tr> </tbody> </table>	• Fond Hassan II	• AFD	• Fond OPEP	• FADES	• Banque Mondiale	• BAD	• Coopération Italienne	• JICA	• BEI	• Fond Koweïtien	• Commission Européenne
• Fond Hassan II	• AFD	• Fond OPEP	• FADES										
• Banque Mondiale	• BAD	• Coopération Italienne	• JICA										
• BEI	• Fond Koweïtien	• Commission Européenne	• BID										



OBJECTIFS DU PNRR2

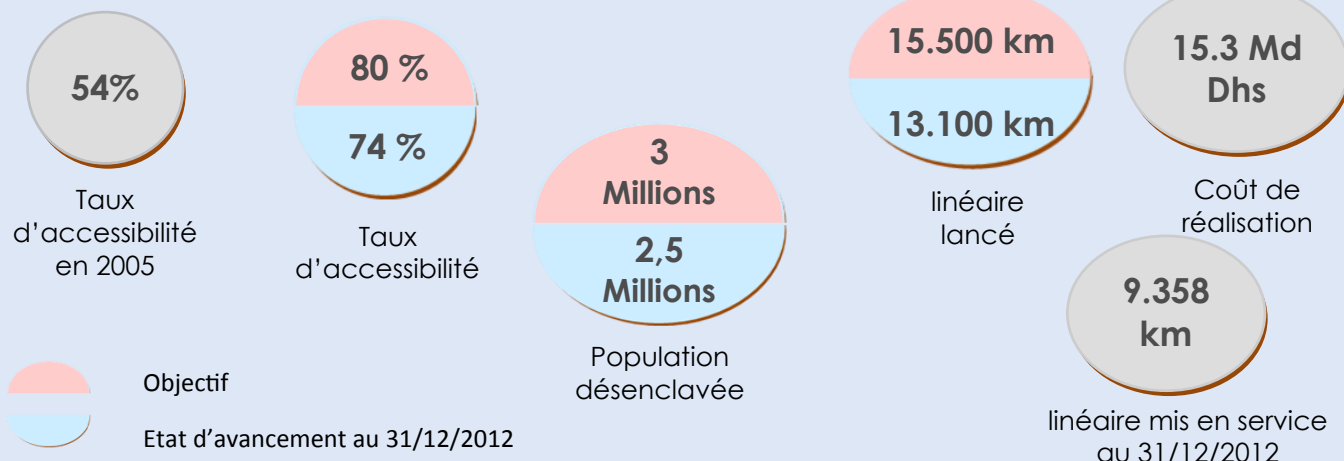
Les routes de désenclavement jouent un rôle essentiel dans:

- ◆ le développement social et économique du monde rural;
- ◆ l'accès des populations aux services sociaux de base;
- ◆ La valorisation des ressources naturelles locales.



- ◆ Désenclaver 3 millions d'habitants .
- ◆ Améliorer le taux d'accessibilité de 54% en 2005 à 80% en 2012.
- ◆ Réduire les disparités entre les provinces.

PNRR2 EN CHIFFRES

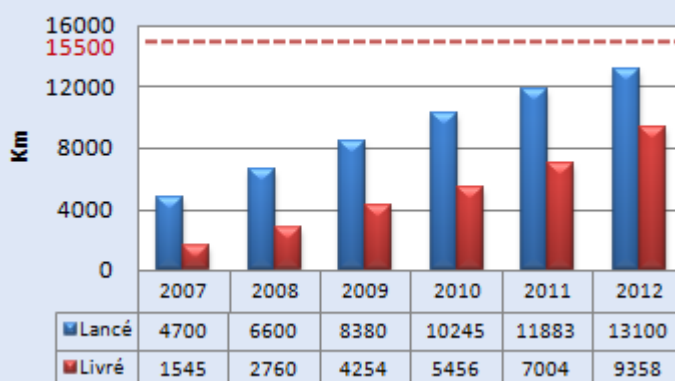


DPET ayant lancé à 100% leur programme

[Assa Zag](#)
[Boujdour](#)
[Chefchaouen](#)
[Chtouka](#)
[Errachidia](#)
[Fès](#)
[Laâyoune](#)
[Oujda](#)
[Tanger](#)
[Tata](#)
[Tetouan](#)
[Tiznit](#)



Evolution de l'avancement du PNRR2



IMPACTS SOCIO ÉCONOMIQUES POSITIFS

- ◆ Augmentation du trafic journalier (x5),
- ◆ Diminution du coût de transport des personnes et des marchandises de plus de 42% ,
- ◆ Amélioration des indicateurs suivants : éducation (taux de scolarisation : de 67% à 78%), visite des femmes aux centres de santé (+ 80%), revenu mensuel par ménage (+39%), prix des produits de base (-14,3%).

Les phases de préparation du PRR3



Table des abréviations

PNRR2 : Second Programme National des Routes Rurales (PNRR2)
 DR : Direction des Routes
 DRET/DPET : Direction Régionale/Provinciale de l'Équipement et du Transport
 UGP : Unité de Gestion de Programme
 AT : Assistance Technique
 CFR : Caisse pour le Financement Routier
 DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales

Prochain bulletin

- Programme de mise à niveau Territoriale (PMAT)
- Préparation du troisième programme des Routes Rurales (PRR3)
- Système de suivi du PNRR2